

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2023-2027 - (N° 272)

AMENDEMENT

N ° CF45

présenté par

M. Labaronne, M. Lefèvre et M. Sitzenstuhl

ARTICLE 14

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.